

Première session de la quarante-quatrième législature du Canada

Discours du Trône

Et si osait ? Le discours du Trône le plus favorable
aux personnes en situation de handicap de
l'histoire du Canada



Introduction

C'est un honneur pour moi, femme inuite, d'ouvrir cette première session de la quarante quatrième législature du Canada. Je suis ravie que ce discours du Trône

soit le plus accessible de l'histoire de notre Commonwealth, puisqu'il vous est présenté aujourd'hui sur les terres non cédées des peuples autochtones de notre pays.

De nombreux Canadiennes et Canadiens ont déjà soumis leurs demandes d'accommodement et celles-ci ont été prises en compte. Parlementaires, pour votre gouverne, ces aménagements comprennent, entre autres, les éléments suivants :

- Le langage clair
- L'ASL, la LSQ et la langue des signes autochtone (ISL)
- Les gros caractères
- Le braille
- Le sous-titrage
- Et Easyread

Puissiez-vous vous rappeler que la démocratie dépend de l'inclusion et de l'accessibilité.

Vous remarquerez peut-être que je prononce ce discours depuis le pied du trône, au niveau du sol de la Chambre des communes. Il s'agit d'un geste symbolique. Aucun poste de pouvoir ne devrait être physiquement ou autrement inaccessible aux Canadiennes ou aux Canadiens. Y compris le mien.

Ouverture

Commençons la journée en rendant hommage, dans une réflexion silencieuse, aux personnes dont la vie a été changée à jamais et aux personnes qui ont été arrachés à leur famille pour ne jamais revenir, dans les pensionnats autochtones du pays. Nous devons tirer des leçons du passé, rejeter la violence coloniale et demander l'avis des peuples autochtones sur la façon d'aborder les actes horribles du passé et de construire un avenir meilleur.

Parlementaires, vous êtes réunis aujourd'hui à un moment d'incertitude pour les Canadiennes et les Canadiens. Vous avez été chargés par l'électorat d'une responsabilité urgente : le rétablissement. Un rétablissement pour toutes et tous.

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames les sénatrices et Messieurs les sénateurs, notre pays se trouve au seuil d'une nouvelle ère. Vingt mois se sont écoulés depuis le début de la pandémie de COVID-19. Le plaidoyer de la communauté des droits des personnes ayant un handicap, une véritable constante dans l'histoire récente de notre nation, se pose différemment maintenant. La justice pour les personnes ayant un handicap, autrefois méprisable, ne peut plus être ignorée.

De 10 à 20 pour cent des personnes hospitalisées en raison de la COVID-19 rentrent chez elles avec un nouveau handicap. La pandémie a levé un voile. La réalité est que nous pouvons tous acquérir un handicap pour une saison ou pour toute une vie. Il est dans notre intérêt collectif de faire en sorte que le Canada soit une nation véritablement inclusive, accessible et équitable. L'inclusion, l'accessibilité et l'équité ne connaissent ni ligne de parti ni affiliation, c'est un droit pour nous toutes et tous.

Au cours des mois qui se sont écoulés, les personnes ayant un handicap ont connu et ont été témoins de nombreuses adversités : protocoles de triage discriminatoires, isolement social de niveau supérieur, perte de neurones supérieure à la moyenne et risques accrus d'infections en raison de la COVID-19, pour n'en nommer que quelques-unes. Mais aujourd'hui, en partie à cause de la pandémie et de la persistance des personnes ayant un handicap au Canada, des changements importants se produisent. Les handicaps sont en train de faire leur chemin jusqu'au premier plan de la conscience canadienne.

Les Canadiennes et les Canadiens ont confié au 44e Parlement la tâche de se rétablir. Le gouvernement ira au-delà du rétablissement.

Nous nous serons rétablis quand tout le monde sera considéré comme égal. Nous nous serons rétablis quand tout le monde aura un logement.

Nous nous serons rétablis quand tout le monde aura accès sans entrave aux soins de santé, aux soutiens et aux services.

Nous nous serons rétablis quand tout le monde sera sorti de la pauvreté. Nous nous serons rétablis quand personne ne sera laissé pour compte. Nous nous serons rétablis quand tout le monde se sera réconcilié avec les communautés autochtones, y compris celle des personnes ayant un handicap.

Nous nous serons rétablis quand ***tout le monde*** se sera rétabli.

Un Canada égalitaire

Nous devons aller plus loin que l'AC+ pour assurer l'égalité pour tout le monde.

Appliquer un cadre d'inclusion et de handicap à toutes les prises de décision. En plaçant les personnes ayant un handicap et leurs familles, dans toute leur diversité, au centre du processus décisionnel, le gouvernement identifiera et rectifiera les obstacles systémiques qui se révéleront bénéfiques pour toutes les personnes qui vivent au Canada.

Parlementaires, vous tiendrez compte de l'impact que toutes les décisions politiques auront sur les personnes ayant un handicap. Et comme pratique exemplaire, vous travaillerez aux côtés des communautés et des organismes communautaires, en faisant confiance à leur expertise et à leurs connaissances.

Aujourd'hui, les personnes ayant un handicap sont deux fois plus susceptibles d'être sans abri, de vivre dans la pauvreté et de subir de la violence. Les personnes

ayant un handicap, même léger, sont six fois plus à risque d'être au chômage. Que cela cesse. Les Canadiennes et les Canadiens ont voté pour le progrès.

Parlementaires, vous respecterez les engagements du Canada en matière de droits de la personne. Vous travaillerez avec une vigueur renouvelée pour inscrire des conventions intentionnelles dans le droit canadien, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Vous mettrez en œuvre un programme ambitieux et concerté pour

réaliser les droits des personnes ayant un handicap. Cela apportera des changements indispensables à des millions de Canadiennes et de Canadiens et distinguera le Canada en tant que véritable leader mondial.

Vous vous montrerez à la hauteur de la situation et répondrez à la demande des Canadiennes et des Canadiens en matière d'égalité des chances, afin que la prospérité puisse être partagée par toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, y compris les personnes ayant un handicap.

Nous nous serons rétablis quand tout le monde sera considéré comme égal.

Un logement pour tout le monde

Le gouvernement veillera à ce que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens aient un foyer bien à elles et à eux. Vous passerez à l'histoire en présentant une loi qui reconnaît le droit à un logement adéquat et accessible.

En conséquence, le gouvernement poursuivra sur la voie de la désinstitutionnalisation. Parlementaires, vous reconnaîtrez une institution comme tout endroit dans lequel des personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle ou autre sont isolées, ségréguées et/ou rassemblées. Une institution est un lieu où les personnes n'ont pas, ou ne sont pas autorisées à exercer, le

contrôle de leur vie et de leurs décisions quotidiennes. Une institution n'est pas définie uniquement par sa taille.

Cette nouvelle législation donnera effectivement à toutes les personnes ayant un handicap des droits substantiels et procéduraux pour vivre de manière indépendante au sein de la communauté, conformément à notre engagement renouvelé envers la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Le gouvernement adoptera une approche des mesures de soutien aux personnes ayant un handicap fondée sur les droits.

Lorsqu'elles cherchent un logement, les personnes ayant un handicap ont souvent moins d'options qui satisfont à leurs besoins. Le choix de logements convenables étant plus restreint, de nombreuses personnes ayant un handicap doivent accepter de payer plus pour leur logement.

Pour faire en sorte que les logements accessibles soient abordables pour tous, le gouvernement fournira à un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens des suppléments de loyer transférables. Une composante pour personnes ayant un handicap sera ajoutée à l'Allocation canadienne pour le logement et rendue disponible par le biais d'ententes fédérales-provinciales-autochtones. De plus, le gouvernement permettra aux personnes ayant un handicap de retirer des fonds de leur régime enregistré d'épargne invalidité pour les utiliser comme mise de fonds lors de l'achat d'un domicile.

Nous nous serons rétablis quand tout le monde aura un logement.

Des meilleurs soins de santé. Pour tout le monde.

Le gouvernement reconceptualisera radicalement les soins de longue durée. Les soins de longue durée ne seront plus jamais la seule option offerte aux

Canadiennes et aux Canadiens qui ont besoin de soutien. De plus, vous travaillerez avec les Provinces et les Territoires et toutes les parties intéressées pour répondre aux allégations selon lesquelles notre système médical a un recours excessif à l'isolement, à la contention et aux hospitalisations involontaires.

Vous élaborerez un plan global pour les soins de santé mentale dans tout le Canada, en consultation avec les groupes marginalisés et en tenant compte de leurs orientations. Le plan comprendra de la formation pour les thérapeutes afin que toutes les personnes qui

vivent au Canada puissent recevoir facilement des soins de santé mentale. Les handicaps n'éclipseront plus la maladie mentale. Des soins de santé mentale abordables, accessibles, appropriés et communautaires seront mis à la disposition de toutes et de tous.

Vous abrogez le Projet de loi C-7 et, ce faisant, reconnaissez que le handicap n'est pas un sort pire que la mort, ni ne mérite la mort. Vous veillerez également à ce qu'un éventail de services et de soutien soient offerts et accessibles aux personnes ayant un handicap, afin de toutes les Canadiennes et tous les Canadiens puissent s'épanouir. Le Premier ministre présentera ses excuses aux personnes ayant un handicap du Canada pour avoir adopté une loi aussi discriminatoire.

Le capacitisme est la croyance qu'il est normal de ne pas avoir de handicap et que la « normalité » est préférable. La discrimination fondée sur la capacité physique est omniprésente dans le secteur des soins de santé, et ses conséquences sont considérables. Le gouvernement s'attaquera à la discrimination fondée sur la capacité physique et à d'autres formes de discrimination systémique, en partie en mettant en œuvre l'article 8 de la CDPH, qui charge les pays de sensibiliser les gens aux personnes ayant un handicap, à leurs droits, à leurs capacités et à leurs contributions, et de combattre les stéréotypes, les préjugés et les comportements nuisibles, le tout de manière intersectionnelle.

Le Canada recueillera de meilleures données sur les personnes qui vivent dans des « logements collectifs » tels que les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les foyers de groupe, les établissements pénitentiaires et les refuges pour sans-abri. Les lacunes existantes font qu'il est difficile de comprendre la nature du soutien et son lien avec le handicap et les soins de longue durée ainsi que les lacunes générales en matière de soutien au Canada.

Nous nous serons rétablis quand tout le monde aura accès sans entrave aux soins de santé, aux soutiens et aux services.

Une économie plus résiliente

Le gouvernement s'est engagé à sortir les Canadiennes et les Canadiens de la pauvreté. Vous réintroduirez et mettrez en œuvre la Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui créera un paiement mensuel direct pour les personnes ayant un handicap en âge de travailler. Vous vous assurerez que la prestation donne la priorité à la dignité et à la facilité d'accès et qu'elle n'interfère pas avec un emploi significatif et équitable, ni n'y fait obstacle. Elle combinera les prestations provinciales et territoriales afin que les personnes ayant un handicap n'aient pas à vivre dans la pauvreté.

De plus, vous élaborerez et mettrez en œuvre une stratégie d'emploi axée sur les mesures de soutien aux travailleuses, aux travailleurs et aux employeurs, qui créera des lieux de travail inclusifs et accueillants. Cette stratégie comprendra un investissement important dans le Fonds d'intégration et les ententes sur le développement de la main-d'œuvre afin d'augmenter considérablement le taux d'emploi des personnes ayant un handicap. En outre, cette stratégie permettra de trouver un financement permanent pour les programmes efficaces qui permettent d'atteindre les résultats en matière d'emploi pour les personnes ayant un

handicap. La stratégie aidera les gens à entrer sur le marché du travail, à faire un vrai travail pour un vrai salaire et à progresser dans leur carrière.

Parlementaires, avec une dépendance accrue à l'égard d'Internet pour accéder aux services, travailler à distance et fréquenter l'école, les communautés rurales et les personnes ayant un handicap ont été touchées de manière disproportionnée par la fracture numérique. Vous veillerez à ce que les entreprises accélèrent le déploiement de leurs projets à large bande et des initiatives de communications accessibles, pour ainsi contribuer à la croissance économique et au bien-être des Canadiennes et des Canadiens.

Le gouvernement modernisera l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées et à d'autres programmes fédéraux en adoptant la définition de handicap de la Loi canadienne de l'accessibilité, en simplifiant les processus de demande et en réduisant les autres obstacles à l'accès. L'accès aux programmes et avantages fédéraux ne dépendra pas de la production d'une déclaration d'impôt annuelle, et que tous les frais de demande d'accès aux avantages fédéraux seront payés par le gouvernement.

Vous améliorerez la Prestation pour enfants handicapés en augmentant le montant de la prestation, en relevant le seuil à partir duquel la prestation commence à être réduite et en collaborant avec les Provinces et les Territoires pour empêcher les récupérations.

Le gouvernement continuera d'investir dans des services de garde d'enfants inclusifs et accessibles et éliminera les lacunes de l'épargne-retraite qui s'accumulent au fil du temps quand les gens (souvent les parents) limitent leur participation sur le marché du travail pour prendre soin d'une personne ayant un handicap.

Nous nous serons rétablis quand tout le monde sera sorti de la pauvreté.

Intervention en cas d'urgence

Parlementaires, quand les gens et les systèmes subissent du stress, les personnes les plus marginalisées passent à travers les mailles du filet – y compris un grand nombre des 22 pour cent de Canadiennes et de Canadiens qui s'identifient comme ayant un handicap.

Les personnes ayant un handicap font partie des populations les plus touchées de manière disproportionnée dans les situations de catastrophe, de conflit ou d'urgence. Il existe certainement des preuves internationales que la COVID-19 présente un risque plus important pour cette population.

Tandis que les personnes ayant un handicap ont légalement les mêmes droits que tout le monde dans les situations à haut risque, dans la pratique, elles sont souvent exclues des interventions d'urgence par manque d'information, d'accessibilité et d'aménagements raisonnables. En fait, ces situations entraînent souvent une hausse des handicaps.

Nous savons qu'en situation d'urgence, les attitudes négatives et la violence envers les personnes ayant un handicap peuvent s'intensifier.

À l'avenir, le gouvernement tirera des leçons de la pandémie de COVID-19 et veillera à ce que les protocoles et les directives de triage dans les hôpitaux soient inclusifs, équitables, transparents et fondés sur un processus éthique basé sur les droits de la personne et éclairé par l'expérience vécue. Les prestataires de soins de santé qui participent au processus de triage en soins intensifs recevront également une formation pour réduire le risque de préjugés discriminatoires.

Le gouvernement veillera à ce que de l'information transparente et claire soit fournie à toutes les personnes au Canada, et ce, dans des formats accessibles, y compris, mais sans s'y limiter, le langage clair, l'ASL, la LSQ et l'ISL, le sous-titrage et le braille.

Nous vivons une situation d'urgence mondiale et ce ne sera pas la dernière. Le gouvernement mettra en place des cadres pour gérer les futurs scénarios d'urgence qui seront inclusifs et attentifs à cette réalité. En effet, tandis que nous nous efforçons de prévenir le changement climatique, le gouvernement se préparera également aux pires scénarios en veillant à ce que les personnes ayant un handicap ne soient jamais laissées pour compte.

Nous nous serons rétablis quand personne ne sera laissé pour compte.

Conclusion

Honorables membres du Sénat et de la Chambre des communes, nous savons que la COVID-19 a eu de graves répercussions sur les personnes ayant un handicap et leurs familles. La pandémie a considérablement exacerbé des problèmes qui existaient déjà – des problèmes comme la discrimination, l'isolement et la ségrégation, le manque d'éducation inclusive, le chômage et la pauvreté ainsi que les obstacles aux soins de santé.

Chers Parlementaires : Les Canadiennes et les Canadiens comptent sur vous pour lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, emprunter la voie de la réconciliation, assurer la sécurité et la santé de la population canadienne et positionner le Canada pour qu'il réussisse dans un monde incertain.

Vous terminerez le travail sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Vous élaborerez une stratégie d'emploi pour les personnes ayant un handicap au Canada.

Vous mènerez des consultations sur un Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et vous le mettrez pleinement en œuvre.

Vous embaucherez 50 000 personnes pour travailler en soutien personnel et augmenterez leur salaire, et vous travaillerez rapidement pour finaliser les normes professionnelles nationales pour les fournisseurs de soins personnels.

Vous construirez délibérément des espaces et des communautés accessibles. Vous offrirez des services de garde d'enfants **inclusifs** à 10 \$ par jour d'ici cinq ans.

Et vous ferez en sorte que le Crédit canadien pour aidant naturel soit remboursable et non imposable.

Parce que nous nous serons rétablis que quand ***tout le monde*** se sera rétabli.

Honorables Sénatrices, Sénateurs, Députées et Députés de la Chambre des communes, vous êtes les détenteurs d'une confiance profonde que les Canadiennes et les Canadiens vous ont accordée.

Puissiez-vous être à la hauteur de cette confiance en toutes choses et que l'inclusion des personnes ayant un handicap vous guide dans vos délibérations.